



Communiqué de presse

Plan d'orientation stratégique : "business plan" à l'AEFE

Le plan d'orientation stratégique 2010-2013 présenté lors du conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français de l'étranger n'a pas été voté, sur fond de désaccord de Bercy. Ce plan d'orientation stratégique à retravailler confirme en l'état la marchandisation du réseau des établissements français de l'étranger.

Le Sgen-CFDT de l'étranger constate que l'ambition de ce "business plan" de l'AEFE, a pour objet principal de réduire le réseau à un "produit d'appel compétitif et marchand" dans les relations internationales et pour objet second de lui déléguer à moindre frais certaines missions de coopération autrefois dévolues à son administration de tutelle.

Le Sgen-CFDT de l'étranger ne peut accepter une telle logique politico-entrepreneuriale de réseau basée sur une relation future de type partenariat pilote-privé et où la mission assignée à l'école, les valeurs républicaines, la formation citoyenne, la réussite de tous passeraient à l'arrière-plan des préoccupations politiques et spéculatives. Dans cette même optique, le Sgen-CFDT de l'étranger s'oppose à l'idée d'une pédagogie ou de projets pédagogiques qui aurait davantage vocation à substituer le lustre à l'efficacité au service de tous les élèves.

Sur la question des statuts des personnels détachés, la responsabilité des organisations syndicales qui n'ont pas combattu en faveur d'un statut unique lors de la réforme de 2002 est considérable. Le Sgen-CFDT de l'étranger constate que les propositions faites aujourd'hui dans un contexte budgétaire tendu, risquent de se faire *a minima*. Cependant, elles pourraient être l'occasion de mettre fin à des situations dévoyées et insatisfaisantes portant préjudice au déroulement de carrière. Le Sgen-CFDT de l'étranger sera particulièrement vigilant sur les

modalités de réforme : relation contractuelle, *tâches, missions et service, conditions de travail, stabilité et mobilité dans le réseau, rémunérations, indemnités et avantages* et ses conditions de mise en œuvre.

Le Sgen-CFDT de l'étranger déplore que la situation des recrutés locaux non enseignants et enseignants n'ait pas fait l'objet d'une réflexion et de propositions statutaires dans le cadre du plan d'orientation stratégique alors qu'ils sont majoritaires dans le réseau. Le Sgen-CFDT de l'étranger continuera de porter ses revendications pour ces personnels : adjonction d'un volet social au processus d'homologation, contrats, grilles et rémunérations, carrière et sécurisation des parcours professionnels, gratuité des frais d'écolages pour les enfants d'agents.

Le Sgen-CFDT de l'étranger sera tout particulièrement attentif au processus de recrutement des personnels. Il demande que les organisations professionnelles y soient largement associées dans le cadre du paritarisme, gage de transparence.

Si la philosophie du texte n'est pas compatible sur le plan idéologique avec notre conception de l'école, le Sgen-CFDT de l'étranger constate qu'au-delà des points d'achoppement qui ne sont pas des moindres, certaines orientations vont dans le bon sens : autonomie renforcée des établissements en gestion directe, mutualisation de projets, optimisation de la notion de réseau, formation des personnels dont TICE, ouverture de filières professionnelles, prise en charge du handicap. Il sera particulièrement attentif à leur mise en œuvre.

Pour ce qui est du financement du réseau, l'affectation des moyens publics s'oriente résolument vers l'aide aux familles et de moins en moins vers le financement des missions éducatives : le Sgen-CFDT de l'étranger dénonce le caractère toxique et pervers de cette prescription individualisée, mal mesurée qui se fait aux dépens de la cohésion sociale.

Le secrétariat national du Sgen-CFDT de l'étranger
Fait à Paris, le 27 novembre 2009